Projets de programme de terminale - Nouveau lycée général et technologique

publié le 03/06/2019

Enseignement de spécialité et Enseignement optionnel Arts plastiques

Descriptif :

Enseignement de spécialité et Enseignement optionnel Arts plastiques

La réforme du baccalauréat et du lycée (voies générale et technologique) annoncée le 14 février 2018 par le ministre de l'Éducation nationale appelait l'élaboration de nouveaux programmes ainsi que de nouvelles modalités d'évaluation des élèves. À la suite de sa saisine par le ministre de l'Éducation nationale le 28 février 2018, le CSP a constitué plus d'une quarantaine de groupes d'experts (environ 400 personnes) missionnés pour concevoir des projets de programme pour ce nouveau lycée dont ceux d'arts plastiques.

Les groupes d'experts ont remis et présenté aux membres du CSP leurs travaux pour les enseignements des classes de seconde et de première aux mois de septembre et octobre 2018 : ces textes ont été examinés par le Conseil, discutés par ses membres et soumis à leur vote à l'automne 2018 avant d'être transmis au ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse en novembre 2018.

Pour la classe terminale, les groupes ont remis leurs projets au CSP en mai 2019 : ces textes seront examinés et votés par le Conseil lors d'une session exceptionnelle qui s'étendra du 15 mai au 7 juin 2019.

Télécharger le projet de programme de terminale Enseignement de spécialité arts plastiques

Télécharger le projet de programme de terminale Enseignement optionnel arts plastiques

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.